

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

---

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Marc OXIBAR,

Date de convocation : jeudi 16 avril 2026,  
Secrétaire de séance : Vincent CAUBET

Étaient présents 55 titulaires, 9 suppléants, 10 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Patrick LENDRES, Vincent CAUBET, Etienne SERNA, Michel LARQUIER, Pierre CASABONNE, Ingrid DIDIER, Julien BUREL, Amagoia CAMPET, Xavier BOISSY, Françoise ASSAD, Sébastien SARASA, Philippe VIGNEAU, Philippe BORDENAVE, Yann CAMOU JUNCAS, Sylvie BETAT, Nathalie CORONAS, Thomas LAFFORE, Guillaume POSE, Philippe PECAUT, Didier LOUSTAU, Frédéric PAULY, Cathy GARCÈS, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Lysiane PALACIN, Christine CABON, Bernard AURISSET, Nicole MOLUS, Jean-Pierre PRU-LESTRET, Danièle MIRANDE-REY, Corinne LAGRAVE, Marc OXIBAR, Michel ADAM, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Sonia CAMPAGNE, Geneviève CIMORRA, Sébastien DE TRUCHIS, Alfredo DOS SANTOS, Nadia DUPEROUSSE, Philippe GARROTÉ, Carole LADEUIX, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Dominique QUEHEILLE, Anne SAOUTER, Clément SERVAT, Raymond VILLALBA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Loïc LUNION, Louis BENOIT GRACIA, Martine MIRANDE, Christophe GUÉRY

Suppléants : Catherine SARGENTI suppléante d'Ophélie ESCOT  
Jean CASABONNE suppléant de Michel HIDALGO  
Christian BONNE suppléant de Philippe SANSAMAT  
Jérôme PALAS suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE  
Dominique BÉTRAN suppléant de Christian ZAMUNER  
Sylvie BERRIEIX suppléante de Jean-Philippe GRUEL  
Elodie MAYSOUNAVE suppléante de Florian MIROU  
Denise ARRIGAS suppléante d'Alain QUINTANA  
Bertrand SAUT suppléant de Bruno GUITTON

Pouvoirs : Cédric PUCHEU à Danièle MIRANDE-REY, Jean-Christophe DOUS BOURDET-PEES à Lysiane PALACIN, Stéphanie CAZABONNE à Julien BUREL, Anne BARBET à Flora LAPERNE, Jean CONTOU-CARRÈRE à Stéphane LARTIGUE, Iñaki ECHANIZ à Marie-Lyse BISTUÉ, Elodie JIMENEZ à Sébastien DE TRUCHIS, Nicolas MALEIG à Dominique QUEHEILLE, Frédéric BARATS à Yann CAMOU JUNCAS, Claude LACOUR à Bernard AURISSET

Absents : Béatrice ZAGO

## **RAPPORT N° 260428-11-ADM-**

### **DESIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU COMITE DE SUIVI ET A LA COMMISSION DE COORDINATION DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE PYRENEES BEARNAISES**

D. BARRAUD explique que le territoire des Pyrénées Béarnaises a été labellisé Pays d'Art et d'Histoire le 17 novembre 2011. Il est constitué par les Communautés de Communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau. Ce projet de développement patrimonial vise :

- la valorisation du patrimoine et la promotion de la qualité architecturale
- le développement de la politique des publics (habitants, jeune public, visiteurs...)

Les conditions de mise en œuvre du projet ayant prévalu à la labellisation ont été définies dans une première convention décennale signée en 2013. Le lancement du nouveau projet 2025/2035 a été l'occasion pour les deux collectivités de revoir l'organisation et le pilotage du label tout en répondant aux objectifs d'inscription dans le projet de territoire. Une nouvelle convention décennale signée a donc été signée le 22 mai 2025.

Aussi, le projet du Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées Béarnaises est désormais administré par deux instances, le Comité de suivi et la Commission de coordination :

- ❖ Le rôle du Comité de suivi qui se réunira une fois par trimestre, consiste à :
  - Assurer le suivi et la validation des actions
  - Etudier, valider et prioriser les demandes d'accompagnement des porteurs de projets
  - Constituer l'interface entre les deux EPCI et le relai vers les conseils communautaires

Composition du Comité :

- Les élus référents des deux collectivités
- La cheffe de projet du Pays d'Art et d'Histoire
- La responsable du Pôle Culture CCHB
- La chargée de mission Patrimoine de la CCVO

- ❖ Le rôle de la Commission de coordination qui se réunira une fois par an, consiste à :
  - Valider et orienter les projets annuels et pluriannuels
  - Se positionner sur les opportunités, partenariats et initiatives
  - Proposer des présentations, projets ou éléments d'actualité extérieurs
  - Valider les bilans annuels

Composition de la Commission :

- Les membres du comité de suivi
- Les élus et techniciens des deux EPCI en fonction de l'ordre du jour
- Les partenaires permanents (DRAC, UDAP, Région, Département, Parc National des Pyrénées)
- Les partenaires associées et/ou d'opérations (CAUE 64, Fondation du Patrimoine, Université de Pau et des Pays de l'Adour...)
- Les structures invitées pour les partages d'expériences extérieures

**Considérant** le renouvellement des Conseils Municipaux des communes membres de la Communauté de Communes du Haut-Béarn, ayant entraîné le renouvellement du Conseil Communautaire,

Il convient de désigner :

- Pour le Comité de suivi, deux représentants titulaires et deux représentants suppléants
- Pour la Commission de coordination, en plus des représentants au Comité de suivi, deux représentants titulaires et deux représentants suppléants

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 67 voix pour, 1 abstention (J-M. PRU-LESTRET) et 6 nuls/blancs/non-participations (O. ESCOT, A. BARBET, G. CIMORRA, F. LAPERNE, N. MALEIG, D. QUEHEILLE) :

- **DESIGNE** en tant que représentants de la CCHB au Comité de Suivi du Pays d'Art et d'Histoire Pyrénées Béarnaises :
  - o **Titulaires** : M. Dany BARRAUD et Mme. Lydie ALTHAPE,
  - o **Suppléants** : Mme. Christine CABON et M. Raymond VILLALBA,
- **DESIGNE** en tant que représentants de la CCHB à la Commission de Coordination du Pays d'Art et d'Histoire Pyrénées Béarnaises :
  - Titulaires** :
    - o M. Dany BARRAUD,
    - o Mme. Lydie ALTHAPE,
    - o M. Sami BOURI,
    - o M. Xavier BOISSY,
  - Suppléants** :
    - o Mme. Christine CABON,
    - o M. Raymond VILLALBA,
    - o M. Bertrand SAHUT,
    - o Mme. Elisabeth MIQUEU,
- **ADOPTE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 28 avril 2026

Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

*Signé VC*

Vincent CAUBET

Le Président

*Signé MO*

Marc OXIBAR